



CHARTRE GRAPHIQUE

GUIDE D'APPLICATION DE L'IDENTITÉ
VISUELLE DE L'AGURAM

Directeur de publication : Patricia GOUT

Rédaction : Fanny GEOFFROY

Réalisation graphique et mise en page : atelier graphique

Date de parution : mars 2019

PRINCIPES DE BASE DE LA CHARTRE GRAPHIQUE

En lien avec le **Projet d'Agence** et le **Plan de Communication**, cette charte vient répondre à plusieurs besoins de l'agence en matière de communication interne et externe :

- ◆ se doter d'une identité visuelle forte, claire, simple et facilement identifiable ;
- ◆ permettre une harmonisation de la présentation de l'ensemble des productions de l'agence et clarifier l'utilisation des nombreux formats disponibles et indispensables ;
- ◆ perfectionner et professionnaliser l'apparence des productions afin de mieux les valoriser ;
- ◆ améliorer l'impact des supports de l'agence et les rendre plus agréables pour les lecteurs.

La charte pose donc les principaux réflexes à adopter et à respecter afin d'atteindre les objectifs précités et de les maintenir dans le temps. Elle dicte les règles à respecter de manière systématique et rigoureuse pour une utilisation optimale de l'identité graphique de l'AGURAM, **à la fois par les collaborateurs en interne et par les partenaires** (elle est d'ailleurs téléchargeable sur le site Internet de l'agence).

A tous les utilisateurs de la charte : n'hésitez pas à faire remonter vos besoins et vos remarques à l'atelier graphique de l'AGURAM (ressources@aguram.org). Pour toute question ou toute adaptation, merci de nous consulter avant de décliner les outils à votre disposition. La réussite de l'utilisation de cette charte sera possible grâce à l'implication, la rigueur et la collaboration de chacun.

LOGOTYPE

Le logo et ses différentes versions	5
La zone de tranquillité	6
La taille	6
Les guide d'utilisation	7

Le logo et ses différentes versions



Logo officiel, à privilégier



Logo avec bloc adresse



Logo abrégé
(à utiliser exceptionnellement, dans le cas de mises en page chargées et à associer avec un bas de page comprenant le bloc adresse.)

La zone de tranquillité



Le logo de l'AGURAM peut être utilisé et disposé librement si son intégration respecte une zone de « tranquillité » au moins égale à la hauteur des lettres « AGURAM ».

Aucun élément perturbateur de lisibilité ne doit entrer dans cette zone.



La taille

Taille minimale du logo autorisée



La taille minimale du logo avec le texte : 15 mm de hauteur



La taille minimale du logo sans le texte : 45 mm de largeur

Le guide d'utilisation

X

ERREURS À ÉVITER



AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE



Les erreurs à éviter impérativement

- ◇ pas de rotation du logo ;
- ◇ pas de redimensionnement ou de compression (il suffit souvent de maintenir la touche Ctrl ou Maj enfoncée pour conserver les proportions) ;
- ◇ ne pas récupérer une version scannée ou pixelisée du logo ;
- ◇ ne pas changer la typographie ;
- ◇ ne pas décaler un élément ;
- ◇ ne pas changer les couleurs.

X

AUTRES ERREURS À ÉVITER



On n'utilise pas le logo noir et blanc sur fond de couleur dense



L'utilisation du logo blanc sur fond couleur très clair est également à proscrire

BONNES UTILISATIONS



AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Sur fond blanc
ou de couleur
claire, le logo
noir et blanc
sera privilégié



AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Inversement,
on utilisera le
logo blanc sur
un fond foncé



Les cas particuliers

Sur fond photo dense, on
applique le logo en blanc.
Inversement, sur fond photo
clair, il sera préférable d'utiliser
le logo en noir et blanc.



AGURAY
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE